

TRIBUNE

Appel de médecins à la veille du scrutin du 14 mars : « Monsieur le président, médecins, nous vous demandons le report des élections municipales »

samedi 28 mars 2020, par [Collectif / Signatures multiples](#), [Médecins](#) (Date de rédaction antérieure : 14 mars 2020).

Spécialistes de santé publique, urgentistes, réanimateurs, anesthésistes ou responsable de centre de prévention des infections, une quinzaine de médecins demandent à Emmanuel Macron de prendre la mesure de la situation sanitaire à laquelle ils sont confrontés. Une seule méthode pour enrayer la progression de l'épidémie : la réduction drastique des interactions sociales. Il en va de la capacité de notre système de santé à traiter les malades atteints par le Covid-19. Et de la vie de très nombreux Français !

Avec Marion FAGES Laure ROUX Stéphanie GIBERT Florent LAVERDURE Catherine PILORGE Christian BENGLER. Gabriel BIRGAND Docteur Olivier MARES Arnaud DUPEYRON Pierre Luc MAERTEN Emilie GALANO Priscilla AMARU Frédéric PELLAS Jean Yves LEFRANC Thibault GENTIL

Avec les rédactions de GlobalGeoNews, Atlantico et Sud radio.

Monsieur le Président de la République,

Nous avons bien compris les enjeux juridiques, mais au vu de la situation exceptionnelle, il nous semble indispensable de repousser les élections dans une démarche de protection de la santé et de la vie de chacun de nos concitoyens.

Confronté à une pandémie exceptionnelle, dont la diffusion et la gravité ont surpris le monde entier, vous avez proposé des mesures de protection essentielles pour la maîtrise du phénomène COVID-19.

Actuellement, nos structures de santé sont en tensions maximales, alors que l'épidémie n'en est qu'à son début.

Dans ce contexte, la mise en place le jour des élections des mesures barrières de prévention de la transmission du SARS-CoV-2, nous semble utopique et génératrice d'effets collatéraux.

En effet :

- Le contrôle des distances entre les personnes est complexe à mettre en œuvre, que ce soit dans un bureau de vote ou à l'extérieur. Les élections sont un moment de convivialité, potentiellement génératrices de regroupements.

- L'observance de l'hygiène des mains par les votants et membres du bureau de vote, paraît illusoire. Le port de masque en population générale est inutile, excepté pour les personnes présentant des signes d'infections respiratoires, lorsqu'elles sont en contact avec d'autres personnes.
- La désinfection systématique des surfaces, bien que secondaire dans le mode de transmission du virus, est impossible.

Les modes de contamination ne sont pas encore bien compris, les données actuelles de la science décrivent une capacité du SARS-CoV-2 à se diffuser par l'intermédiaire de personnes porteuses ne présentant pas ou peu de symptômes. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles vous avez pris les décisions aussi cruciales que la limitation des regroupements et la fermeture des écoles et universités.

Le maintien des élections est un mauvais signal pour la population par rapport à la sévérité de cette pandémie, seul les pays ayant pris des mesures importantes de confinement ont limité ce fléau.

Par ailleurs, les personnes âgées de plus de 60 ans présentent un risque majeur de formes sévères de la maladie. Il convient donc de ne pas les exposer au risque COVID-19, qu'ils soient votant ou membre du bureau de vote, en toute cohérence avec les autres décisions que vous avez prises pour cette tranche de la population.

Monsieur le président de la République, dans ce contexte, il nous semble indispensable de repousser les élections dans une démarche de protection de la santé de chacun de nos concitoyens.

Ne pas le faire reviendrait à exposer davantage les Français à ce danger.

Nous ne sommes en effet qu'au début de cette épidémie.

Dès à présent, la prise de décisions fortes et cohérentes doit nous permettre de ralentir la dynamique épidémique et de maintenir les capacités et performances du système de santé français à soigner les malades, tout en préservant la sécurité des professionnels.

Monsieur le Président de la République nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette démarche, qui est celle de professionnels de médecine seulement soucieux de la santé et de la vie de leurs concitoyens.

Marion FAGES, Médecin de santé publique, APHP Sorbonne Université, Paris.

Laure ROUX, Médecin, PH d'hygiène hospitalière CHU Nîmes.

Stéphanie GIBERT, Anesthésiste réanimatrice, Groupe hospitalier Saint Vincent, Strasbourg.

Florent LAVERDURE, Réanimatrice, Hôpital Marie Lannelongue, Paris.

Catherine PILORGE, Réanimatrice, Hôpital Marie Lannelongue, Paris.

Christian BENGLER, Réanimateur, Responsable de la cellule qualité CHU Nîmes.

Gabriel BIRGAND, Responsable du centre de prévention des infections associées aux soins des Pays de la Loire, Nantes.

Docteur Olivier MARES, Médecin, Nîmes.

Arnaud DUPEYRON, Médecin Rééducateur, Nîmes.

Pierre Luc MAERTEN, Urgentiste, Chef de service du SAMU du CH d'Arras.

Emilie GALANO, Médecin Rééducateur, Nîmes.

Priscilla AMARU, Réanimatrice, Hôpital Marie Lannelongue, Paris.

Frédéric PELLAS, Médecin Rééducateur, Nîmes.

Jean Yves LEFRANC, Réanimateur, Nîmes.

Thibault GENTIL, Anesthésiste réanimateur, Groupe hospitalier Saint Vincent, Strasbourg.

Guy-André Pelouze - chirurgien des Hôpitaux Perpignan

P.-S.

• Atlantico. 14 mars 2020 :

<https://www.atlantico.fr/decryptage/3588022/--monsieur-le-president-medecins-nous-vous-demandons-le-report-des-elections-municipales-->